

Revoir la plénière sur « Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité »

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 16/03/2017

Saisine liée : LES PME/TPE ET LE FINANCEMENT DE LEUR DÉVELOPPEMENT POUR L'EMPLOI ET L'EFFICACITÉ

Revoir les débats en intégralité

Au programme :

[Allocution du Premier Ministre Bernard Cazeneuve, retranscrite ici](#)

[Allocution du Président du CESE Patrick Bernasconi, retranscrite ici](#)

[Présentation du projet d'avis « Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité » par Frédéric Boccara, rapporteur au nom de la section de l'économie et des finances, présidée par Hélène Fauvel.](#)

[Déclarations des groupes](#)

[Vote de l'avis](#)

Allocution du Premier Ministre

Le Premier ministre Bernard Cazeneuve viendra s'exprimer au CESE sur les thèmes du dialogue social, de la place du CESE dans l'élaboration des politiques publiques et de la politique en faveur de la langue française.

Présentation du projet d'avis « Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité »

Dans un contexte de persistance voire d'aggravation d'un chômage de masse, les PME/TPE sont présentées comme un levier important de création d'emplois, réparties au cœur du pays, dans tous les territoires. Ces entreprises, plus de 2,5 millions d'entités, demandent à être abordées dans leur grande diversité, de l'artisan sans salarié jusqu'à la PME industrielle de plus de 200 salariés en passant par les professions libérales (des avocats aux infirmières, ...), les TPE de quelques salariés ou des structures de l'ESS. Le projet d'avis, statistiquement documenté, s'intéresse à l'ensemble de leurs financements, en se centrant sur le couple banques/PME ou TPE, qui en constitue l'aspect principal. Il cherche à répondre à la fois aux difficultés ou freins observés et aux enjeux nouveaux, liés à la révolution informationnelle et numérique, appelant à une approche renouvelée.

Privilégiant le lien entre l'emploi, l'investissement et la valeur ajoutée, le projet d'avis présente des préconisations concrètes et opérationnelles pour développer les PME/TPE, dont l'investissement tarde à repartir, appuyer leur transformation numérique — dans une conception de l'investissement élargie à l'immatériel et à la formation — et le financement de leur développement efficace pour l'emploi. Celles-ci concernent aussi bien le crédit bancaire, que la fiscalité, l'appui aux chefs d'entreprise et à leur gestion, les délais de paiement, la relation avec les banques, ou encore les dimensions européennes et internationales du financement (BCE, BEI, Bâle).